

[Français]

**L'IMMIGRATION****LES VISAS POUR LES TRAVAILLEURS COLOMBIENS DE LOUISEVILLE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

**M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe):** Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Étant donné la situation précaire où se trouvent les 37 tisserands colombiens de Louiseville et l'appui qu'ils ont obtenu et qu'ils reçoivent à Québec, le ministre entend-il leur accorder des visas d'immigration?

[Traduction]

**L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, je regrette, mais je n'ai pas entendu la première partie de la question. J'imagine qu'elle concerne les travailleurs colombiens qu'on a fait venir pour le secteur des textiles. Comme le député le sait, nous avons prolongé leur permis de séjour, et nous cherchons par tous les moyens possibles de remédier à une situation peut-être fortuite.

\* \* \*

**LES POSTES****MONTREAL—L'INFORMATION RELATIVE AU RALENTISSEMENT DU SERVICE—LES MESURES ENVISAGÉES**

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes. Le ministre a-t-il contrôlé la nouvelle, parue sous la signature de M. Claude Adams dans le *Star* de Montréal de jeudi dernier, selon laquelle il y a actuellement un ralentissement délibéré du service postal au bureau de poste de Montréal, où le travail est irrégulier et désordonné, les sacs triés deux ou trois fois de suite, et autres activités de ce genre? Dans le cas où il procéderait à une enquête, veut-il faire une déclaration à la Chambre à ce sujet?

**L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes):** Monsieur l'Orateur, nous contrôlons en permanence tous nos bureaux de poste principaux, et notamment celui de Montréal, qui, il faut l'avouer, laisse un peu à désirer. D'autre part, des fonctionnaires s'y sont rendus aujourd'hui pour s'assurer que nos surveillants de la région de Montréal ont tous les pouvoirs nécessaires pour empêcher que de telles situations se produisent.

● (1500)

**M. Dinsdale:** Une question supplémentaire. Le ministre des postes ayant déclaré qu'un petit nombre d'agitateurs voulaient renverser tout le système, pourrait-il faire à la Chambre un rapport sur cette affaire pour rétablir la réputation de la majorité des postiers et aussi pour empêcher qu'il y ait d'autres perturbations sérieuses de ce genre?

**M. Mackasey:** Monsieur l'Orateur, je puis assurer à la Chambre que, pour le moment, la réputation de la majorité

*Questions orales*

des postiers est sauve. Ce sont des citoyens qui respectent la loi, font un excellent travail et offrent un service postal qui figure au troisième rang dans le monde. Je puis ajouter, monsieur l'Orateur, que le groupe de trublions dont je parle ne se limite pas à Montréal: on en trouve ailleurs aussi. Le conflit idéologique sera réglé en temps voulu.

\* \* \*

**LES TRANSPORTS AÉRIENS****LES SERVICES RÉGIONAUX—DEMANDE D'EXPOSÉ DE LA POLITIQUE**

**M. Jack Murta (Lisgar):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Comme les cinq compagnies aériennes régionales du Canada ont déclaré qu'il est indispensable d'entreprendre au plus tôt un examen de la politique aérienne régionale, vu surtout que leur activité est toujours régie, disent-elles avec raison, par la politique de 1966 et comme le ministère des Transports a discuté de ce programme avec les transporteurs aériens régionaux au cours des deux derniers mois, le ministre peut-il dire à la Chambre ce que l'on fera pour améliorer les politiques aériennes régionales? Lui dirait-il également si l'on fera bientôt une déclaration de principe sur les mesures que le ministère des Transports compte adopter à cet égard?

**L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, j'espère pouvoir bientôt annoncer un programme qui portera non seulement sur les transporteurs aériens régionaux mais sur les transporteurs aériens de la troisième catégorie, qui englobera les commissions, les aéroports, les chemins de fer, les autoroutes—tout ce qui bouge au Canada.

**M. Diefenbaker:** Il n'englobera pas le gouvernement, alors.

\* \* \*

**L'AGRICULTURE****L'ÉLEVAGE BOVIN—LES MESURES D'AIDE ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT**

**M. Arnold Malone (Battle River):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Vu la récente crise qu'a connue l'industrie bovine qui force les cultivateurs à vendre leur bétail à des prix égalant à peine la moitié du coût de production, j'aimerais demander au ministre ce que fait le gouvernement pour améliorer la situation?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, nos programmes d'aide aux éleveurs de bétail sont uniques au monde et nous sommes en mesure de garantir la stabilité des prix de leurs produits. Pour le bétail de catégorie supérieure, le prix de soutien est de \$45.42 les cent livres. Nous sommes en train de réexaminer le système d'indexation des prix mis au point pour un an, en août dernier, et nous avons annoncé que ce programme d'aide aux éleveurs sera prolongé d'un an, à partir d'août 1975. Les provinces ont également élaboré des programmes. Nous ne pouvons pas empêcher les éleveurs de vendre leurs bestiaux, mais je crois qu'ils feraient mieux de s'en abstenir pour le moment.